

**COMMUNE d'AIGREFEUILLE**

**DÉL-2026-15-15**

**31280 AIGREFEUILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-six
En exercice : 15	le 20 mars à 18 heures 30,
Présents : 15	le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 15	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 16 mars 2026	à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

**PRÉSENTS** : MM. ASSALIT Jean-Marc, BRICHE Franck, DELSOL Yannick, DURRIEU Vincent, GENRE Pierre, PIGASSE Thomas, STURMEL Philippe  
Mmes : AFONSO Djemilla, ANTHINIAC Laurence, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, OUCHENNE Myriam, PAGES Séverine, POUPOT Mary

Secrétaire : Mary POUPOT

Absent excusé :

**Objet : Composition de la Commission du Marché de Plein Vent**

Monsieur le Maire explique que conformément au règlement du marché de plein vent, il convient d'élire les membres de la Commission du Marché de Plein Vent en sachant que cette commission doit être présidée par le Maire de la commune, doit comprendre 2 autres élus municipaux, le régisseur placier un gestionnaire délégué et 2 membres désignés par les commerçants non sédentaires.

Yannick DELSOL et Séverine PAGES sont proposés comme membres titulaires ainsi que Franck BRICHE et Céline CASANOVA comme suppléants

Votes pour : 13  
Votes contre : 0  
Abstentions : 2

Sont proclamés élus les membres de la Commission du Marché de Plein Vent comme suit :

Yannick DELSOL et Séverine PAGES sont proposés comme membres titulaires ainsi que Franck BRICHE et Céline CASANOVA comme suppléants

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de :  
la publication le 20 mars 2026  
Et de la réception en Préfecture le :  
Le Maire,

---

Monsieur la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.